DÉCISION

Décision n°1 concernant la substitution d'un produit au marché sbséquent n°2022-S1793 relatif à l'acquisition de pc portables à l'accord cadre n°2019-F2100001-00 afférent à l'acquisition de matériels informatiques

1 DOCUMENT - *Publié le 16 Février 2023*

DEC_CP_23821_ACQUISITION_PC_PORTABLES.pdf
(.pdf, 144,2 Ko)

TÉLÉCHARGER